

Présentation

Jacques Michon

Volume 14, numéro 2 (41), hiver 1989

L'édition littéraire au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/200766ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/200766ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Michon, J. (1989). Présentation. *Voix et Images*, 14(2), 166–167.
<https://doi.org/10.7202/200766ar>

Présentation

par Jacques Michon, Université de Sherbrooke

Qu'est-ce que l'édition littéraire? Quel est son rôle dans la fabrication et la diffusion des textes? Quels sont les rapports de l'éditeur avec les auteurs, les milieux intellectuels, le public et l'État? Comment distinguer l'entreprise commerciale de l'entreprise culturelle? Quelles sont les conditions sociales, juridiques, économiques ou politiques nécessaires à la mise en place d'un appareil d'édition? Comment le métier d'éditeur a-t-il évolué au Québec depuis l'introduction de la première imprimerie en 1764? Si ce numéro ne peut répondre à toutes ces questions, il compte apporter quelques éléments de réflexion sur un processus indissociable de la création et de la valeur littéraire.

La tradition académique souscrit trop facilement à l'idéal de l'auteur unique responsable de son œuvre et oublie la part qui revient aux différents agents qui participent à la production du livre et orientent la lecture. L'éditeur propose des livres qui portent le plus souvent la marque de ses convictions. En tant qu'industriel ou commerçant il est en mesure de faire connaître rapidement ses choix à une majorité de lecteurs et de les imposer. S'il est modeste dans ses moyens, il pourra exercer son action dans un milieu restreint d'intellectuels susceptible d'amplifier à long terme son influence et de contribuer à l'élargissement progressif de son bassin de lecteurs.

Claude Martin et Vincent Nadeau s'arrêtent surtout au premier aspect du métier et étudient le circuit économique de l'édition depuis la signature du contrat entre l'auteur et l'éditeur jusqu'à la distribution du livre en librairie. Richard Giguère étudie le second aspect en montrant comment les transformations dans le champ de la poésie au cours des années 50 et 60 n'ont pas été le fruit d'un créateur solitaire ou d'une maison isolée, mais le résultat d'une action collective où souvent les mêmes acteurs ont pu jouer simultanément plusieurs rôles: imprimeur, éditeur, auteur, lecteur.

Si la division du travail permet de distinguer en synchronie l'éditeur du circuit restreint de l'entrepreneur pour grand public, on peut aussi l'aborder en diachronie. Dans son étude sur les pratiques de l'anonymat et du pseudonymat au XIX^e siècle, Manon Brunet nous indique les différentes étapes d'une évolution qui repose sur une définition et une perception de plus en plus fine des fonctions et des rôles associés à la production et à la diffusion des textes littéraires. L'apparition du nom propre d'auteur et du «pseudonyme permanent» constituerait une phase décisive dans l'évolution du processus d'autonomisation de la littérature au siècle dernier.

Lucie Robert, quant à elle, met l'accent sur le rôle de l'État dans la régulation du marché du livre et l'institutionnalisation d'une (certaine) littérature nationale. Elle montre comment au XX^e siècle de nouveaux rapports s'instaurent entre la sphère publique et la sphère privée. La loi canadienne sur le droit d'auteur (1921) et le rapport Massey (1951) représentent dans cette perspective deux moments importants qui ne seraient pas sans produire des effets esthétiques.

Dans l'aventure des Éditions de l'Arbre (1941-1948) nous avons tenté pour notre part de cerner ce qui structure l'édition littéraire pour public cultivé. L'édition culturelle repose sur un fragile équilibre entre la quête de la valeur symbolique la plus grande et la recherche d'un profit. Lorsque cet équilibre est rompu c'est l'image de marque ou la marge de manœuvre de l'éditeur qui en souffre. On peut difficilement séparer ici l'histoire intellectuelle de l'aventure économique. Dans la conjoncture favorable du début des années 40, ce type d'édition a pu se développer relativement à l'abri des concurrents parisiens bien que, comme le suggère ici Roland Houde, la rivalité ait été géographiquement concentrée en Amérique du Nord alors que Montréal se voyait concurrencée par une France installée à New York (Éditions de la Maison française). En effet, dès le début de la guerre, on voit déjà se mettre en place, entre autres dans «l'affaire Crespin», «l'offensive littéraire française de l'après-guerre». Le catalogue des Éditions France-Livre établi par Jacques Beaudry permet de constater l'un des résultats de ce type d'intervention.

L'ordre de présentation des articles repose ici sur une division essentiellement chronologique. Nous commençons par le XIX^e siècle pour terminer sur l'édition contemporaine. Nous remercions les auteurs qui ont bien voulu répondre à notre invitation et qui nous permettent aujourd'hui de publier ces six essais sur l'édition littéraire au Québec.